

# COIFFEURS/COIFFEUSES ET BARBIERS

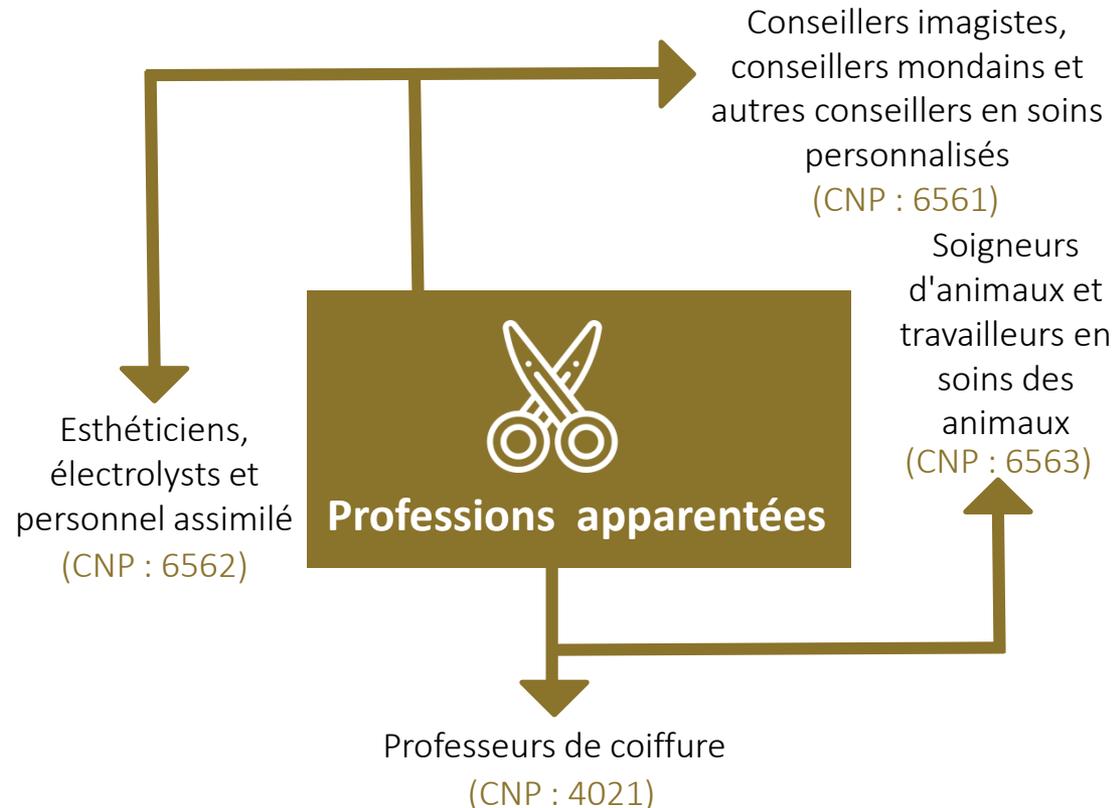
(CNP : 6341)



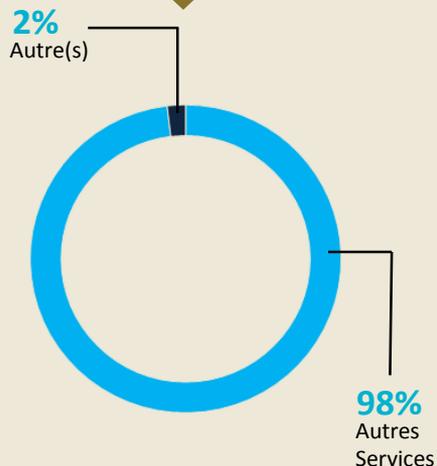
Les coiffeurs et les barbiers coupent les cheveux, font des mises en plis et offrent des services connexes. Ils travaillent dans des salons de coiffure, des salons de barbier, des écoles de formation professionnelle, des établissements de soins de santé, des théâtres et des studios de cinéma ou de télévision.

Un programme **d'apprentissage** de deux ou trois ans, ou un diplôme d'études **collégiales** ou une formation spécialisée en coiffure, ainsi qu'une formation en cours d'emploi, sont habituellement exigés.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**



## Emploi selon le secteur



## Fonctions principales:

- suggérer des styles de coiffure compatibles avec les traits physiques des clients ou déterminer le style d'après les instructions et les préférences des clients;
- couper, tailler, effiler, friser, onduler, faire des permanentes et des mises en plis;
- appliquer du décolorant, faire des shampoings colorants, teindre ou donner des rinçages afin de colorer, de givrer ou de faire des mèches aux cheveux;
- analyser le cheveu et le cuir chevelu, conditionner et donner des traitements de base, ou conseiller des traitements pour le cuir chevelu et les cheveux;
- nettoyer et coiffer les perruques et les postiches; et
- poser des rallonges.



## Exemples d'appellation d'emploi

Apprenti coiffeur  
Coiffeur de perruques  
Barbier

575

Demande prévues  
2017-2026

12,02 \$

Salaires médians par  
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.